

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 03/11/2021

Coronavirus Covid-19 à La Réunion :

La situation sanitaire se détériore, le nombre de nouveaux cas double, le taux d'incidence dépasse le seuil d'alerte.

Une réaction rapide s'impose : le port du masque est rétabli

Depuis le samedi 23 octobre, les principaux indicateurs sont en forte augmentation. Le nombre de cas hebdomadaire a doublé, faisant passer le taux d'incidence au-dessus du seuil d'alerte de 50/100 000 habitants.

Dans la dernière semaine de référence, courant du samedi 23 au vendredi 29 octobre, le nombre de cas moyen journalier s'établit à 65 (contre 33 la semaine précédente) avec un taux d'incidence de 53,4/100 000 habitants (26,9 la semaine précédente) et un taux de positivité de 1,9%. Cette hausse se poursuit encore depuis samedi dernier 30 octobre, faisant passer désormais le taux d'incidence à plus de 65/ 100 000 habitants.

Le taux d'incidence est en très forte hausse chez les moins de 24 ans. Cette forte augmentation de cas s'explique principalement par l'augmentation des échanges sociaux et familiaux durant les vacances scolaires et par un relâchement constaté des gestes barrières, notamment dans le milieu du travail. Bien que les hospitalisations et l'activité en réanimation pour les patients Covid-19 restent stables à un faible niveau, deux décès liés à la Covid-19 sont à déplorer cette semaine.

Cette détérioration très nette se poursuit alors que la couverture vaccinale demeure toujours insuffisante. En effet, seulement 70,1% des personnes éligibles (plus de 12 ans) disposent d'un schéma vaccinal complet à ce jour. Le taux de vaccination des 12-17ans est également toujours très insuffisant.

Devant cette reprise inquiétante de la circulation virale, des mesures de réaction s'imposent :

- à compter du samedi 6 novembre, le port du masque redevient obligatoire sur l'ensemble de l'espace public. Il doit également être porté dans tous les établissements recevant du public en intérieur comme en extérieur, y compris pour les ERP soumis au passe sanitaire ;
- à compter du lundi 8 novembre, le port du masque sera de nouveau obligatoire pour les élèves dès le CP en intérieur et en extérieur.

Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce 3 novembre 2021 les décès, intervenus au cours des 7 derniers jours, de deux patients originaires de La Réunion :

- 1 personne âgée entre 45 et 60 ans et ne présentant pas de comorbidités,

- 1 personne âgée de plus de 75 ans et présentant des comorbidités.
Ces personnes n'étaient pas vaccinées.

Du 23 au 29 octobre, 457 cas ont été recensés en 7 jours. Le taux de positivité est en hausse à 1,9 % (1 % la semaine précédente). Le taux d'incidence hebdomadaire est également en forte hausse à 53,4/100 000 habitants (contre 26,9 la semaine précédente). Le nombre de dépistages réalisés sur la semaine est stable, soit 23 988 tests réalisés.

Parmi les 457 nouveaux cas de la période :

- 413 cas sont classés autochtones,
- 44 cas sont classés importés.

Compte tenu des **54 058** guérisons et des **376** décès depuis le début de la crise sanitaire, **691** cas sont encore actifs à ce jour.

55 125 cas ont été investigués à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie.

Recherche de mutations Covid-19

Du 23 au 29 octobre, 765 tests positifs ont été criblés pour identifier une mutation : 637 cas présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, soit une proportion de **83 %**, comme la semaine précédente.

Le variant Delta (indien) représente 81 % des mutations détectées, devant le variant Beta (sud-africain) à 19%.

Point sur les clusters

Au 3 novembre 2021, 8 clusters sont actifs et 495 ont été clôturés.

Parmi les clusters actifs, on note :

- 2 clusters à criticité modérée situés dans les communes du Port (1) et de Sainte-Marie (1)
 - 3 clusters à criticité élevée situés dans les communes de Saint-Denis (2) et Sainte-Marie (1)
- 5 clusters ont été identifiés au cours de la semaine du 25 au 31 octobre 2021.

Concernant les autres indicateurs

Le **taux d'incidence** est en très forte hausse dans toutes les **tranches d'âge** :

- chez les 0-14 ans : + 95,7 %
- chez les 15-24 ans : + 187,3 %
- chez les 25-34 ans : + 63,7 %
- chez les 35-44 ans : + 100 %
- chez les 45-64 ans : + 107 %
- chez les plus de 65 ans : + 50,5 %
- chez les plus de 75 ans : + 14,5 %

Au 3 novembre 2021, **quatre lits de réanimation** étaient occupés par des patients positifs à la Covid-19 sur les 74 lits de soins critiques installés à La Réunion.

Aucun patient hospitalisé actuellement en réanimation n'est vacciné (schéma vaccinal complet).

Obligation du port du masque dans les écoles élémentaires et les accueils collectifs de mineurs pour les élèves des écoles primaires à compter du 8 novembre

À partir du lundi 8 novembre 2021, le protocole sanitaire de niveau 2 s'appliquera dans les écoles, les collèges, les lycées et les accueils collectifs de mineurs. A compter de cette date le port du masque est obligatoire pour les élèves des écoles élémentaires dans les espaces clos et en extérieur .

Les dispositifs suivants sont également maintenus :

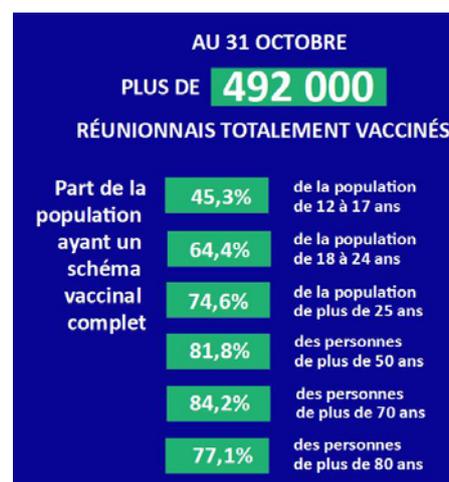
- le maintien des mesures renforcées d'aération et du lavage des mains ;
- la désinfection des surfaces fréquemment touchées est faite une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service ;
- dans les écoles, fermeture de la classe pendant 7 jours dès le 1er cas de Covid avec poursuite des cours à distance ;
- au collège et au lycée, les élèves qui ont été en contact avec un cas confirmé sans vaccination complète poursuivent leurs apprentissages à distance pendant 7 jours. Les élèves cas contact justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel.

Cette mesure est applicable dans tous les accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement : en centre de vacances, en colonies de vacances, en centres de loisirs.

Face au virus et ses variants, à chaque moment appliquons les gestes barrières !

Les mesures simples de prévention adoptées au quotidien permettent de limiter la propagation du virus de la Covid-19 et de ses variants :

- **Porter le masque obligatoire dans l'espace public et dans les lieux clos** (lieu de travail, commerces, transports et tout lieu de rassemblement couvert). Cette obligation s'applique à toutes les personnes dès l'âge de 11 ans.
- **Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique et éviter de se toucher le visage**
En moyenne, notre main entre en contact avec notre visage jusqu'à 3 000 fois dans la journée. Or, le nez, les yeux et la bouche sont des portes d'entrée pour le virus. Veillez donc à ne pas toucher votre visage, et lavez-vous les mains régulièrement.
- **Aérer les pièces de son domicile ou de son lieu de travail le plus souvent possible**
- **Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres et limiter au maximum ses contacts sociaux**
La distanciation physique est fortement recommandée en raison de la forte contagiosité des variants du virus, surtout en l'absence de port du masque.
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique**
- **Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades**
- **Utiliser l'application TousAntiCovid** pour notamment être informé d'un contact avec une personne positive.



Pour le moment, même vaccinés, continuons à porter le masque et à appliquer les gestes barrières.

Retrouvez toutes les informations sur le site du Ministère de la Santé et des Solidarités : [cliquez ici](#)

Point sur la vaccination

Plus de 980 000 injections depuis le début de la campagne

Du 25 au 31 octobre, plus de 13 000 injections ont été effectuées.

Le nombre de premières injections connaît une légère baisse cette semaine.

A ce jour, 515 101 personnes ont reçu au moins une injection :

73,3 % de la population éligible (de plus de 12 ans) **est engagée dans un parcours vaccinal** soit 60,2 % de la population totale,

70,1 % de la population éligible présente un schéma vaccinal complet soit ou 57,5 % de la population totale.

Les lieux de vaccination à La Réunion

Les personnes éligibles à la vaccination (1^{ère} injection, 2^{ème} injection, 3^{ème} injection, dose de rappel) peuvent se faire vacciner :

• dans les 6 centres de vaccination ouverts les lundis, mercredis, vendredis et samedis

Depuis le 2 novembre, 6 centres de vaccination répartis dans toute l'île accueillent la population éligible, **avec ou sans rendez-vous, uniquement les lundis, mercredis, vendredis et samedis :**

> Centre de la Nordev à Saint-Denis

Accès rue Kerveguen

Exceptionnellement, le centre de la Nordev sera ouvert le jeudi 4 novembre 2021

> Centre du CHOR à Saint-Paul (Ex locaux Gabriel Martin)

38, rue Labourdonnais

> Centre du Tampon

Salle Raymond Lauret, 14^{ème} km, rue Georges Pompidou

> Centre du CHU à la Ravine Blanche, Saint-Pierre

32-34, rue Mahatma Gandhi - SHLMR Résidence les Ouettes

> Centre de Saint-Joseph

Maison pour tous du centre-ville, 27, rue Paul Demange

> Centre de Saint-André

237, avenue de la République

Pour en savoir plus (horaires d'ouverture, modalités de vaccination ou de prise de rendez-vous) :

- Site de l'ARS : www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner
- Site internet : www.sante.fr/
- Téléphone : **0262 724 720**

• Chez leur médecin, pharmacien, sage-femme ou auprès de leur infirmier habituel.

La vaccination à domicile est également possible. Se renseigner auprès de son professionnel de santé.

• Lors des opérations de proximité organisées dans l'île

Les opérations continuent à être organisées avec les communes afin de maintenir une bonne accessibilité à la vaccination sur toute l'île.

Prochains centres éphémères :

Accueil avec ou rendez-vous (*prise de rendez-vous sur sante.fr ou au 02 62 72 04 04*)

- **À Saint-Philippe (Case Basse Vallée)**
Le 5 novembre
De 8h30 à 17h30

- **À Cilaos (Salle polyvalente de Palmiste rouge)**
Le 9 novembre
De 8h30 à 17h30
- **À Salazie - Hell-bourg (Mairie Annexe)**
Le 12 novembre
De 8h30 à 17h
- **Aux Avirons (Maison de quartier du Ruisseau – Chemin Merlo)**
Le 13 novembre
De 8h30 à 17h30
- **À Salazie - Mare à Martin (219 Route de Mare à Martin)**
Le 15 novembre
De 8h30 à 17h

Prochains arrêts du Vaccinobus :

Accueil sans rendez-vous

- **A Saint-Louis (Gare routière)**
Le 16 novembre, de 8h30 à 18h
- **A Saint-Denis (Run Market du Chaudron)**
Le 17 novembre, de 7h à 17h

Dose de rappel et QR code

L'injection d'une dose de rappel génère un nouveau « QR code » qui n'efface pas l'ancien (2^{ème} dose Pfizer ou injection unique Janssen).

Ainsi, les deux QR Code peuvent être stockées sur l'application TousAntiCovid ou au format papier, et servir tous deux de « passe sanitaire ».

POINT DE SITUATION (du 23 au 29/10)

**NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS
SUR LA PÉRIODE +457**

**NOMBRE DE CAS ACTIFS
691**

	CAS IMPORTÉS	EVASAN	CAS AUTOCHTONES	CAS AUTOCHTONES SECONDAIRES
VARIATION	+44	0	+413	0
NOMBRE DE CLUSTERS ACTIFS <small>Foyers d'épidémie</small>	8			
		PRISE EN CHARGE DES PATIENTS	HOSPITALISATIONS EN UNITE COVID	HOSPITALISATIONS EN RÉANIMATION
			35	4

Depuis le 11 mars 2020 | Total des cas **55 125**

	CAS IMPORTÉS	EVASAN	CAS AUTOCHTONES	CAS AUTOCHTONES SECONDAIRES
CAS CONFIRMÉS <small>Depuis le 11 mars</small>	1765	202	51 974	169
DÉCÈS HOSPITALIER <small>liés directement à la Covid-19</small>		376		
<small>Dont Evasan</small>		33		
			PERSONNES GUÉRIES	54 058

Suivi des indicateurs

53.4

Taux d'incidence

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.
L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19.
Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux.

1.60

R effectif

1.9

Taux de positivité

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Vaccination au 31/10 : 980 073 injections



Première injection

515 101

Couverture vaccinale : 73,3%

2^{ème} injection
ou 1 injection Janssen

492 094

Couverture vaccinale : 70,1%

Rendez-vous disponibles
sur 4 semaines

5060



0 800 130 000
(appel gratuit)



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

Contact presse
Service régional de la

Téléphone : 0262 40 77
Courriel : communication@reunion.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974